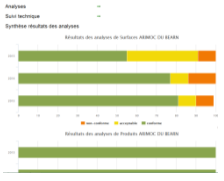


Un suivi permanent par un expert spécialisé pour toutes vos questions Hygiène et Qualité Alimentaire

Type de contrat			Prestations	Détail de l'offre	Commentaires
A distance	Indispensable	Confort			
-	oui	oui	Visite sur site	<ul style="list-style-type: none"> • Une visite par an sur site d'une durée de 1 à 2 heures par un Consultant Qualité « Expert » 	<i>Durée selon les besoins identifiés sur site.</i>
-	-	oui	Une visite complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • 1 visite complémentaire par un Consultant Qualité « Sénior » (2 à 3 heures) sur site soit 2 visites / an <ul style="list-style-type: none"> - Audit des installations - Audit documentaire et traçabilité - Conseils personnalisés - Sensibilisation du personnel ... 	<i>Au-delà du nombre de visites prévues dans le contrat, un devis complémentaire sera établi avec le bénéficiaire.</i>
oui	oui	oui	Suivi et interprétation des analyses microbiologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation du planning d'analyses (Produits, Surfaces, Eau...) • Surveillance de la réalisation du planning des analyses • Vérification et interprétation des analyses effectuées par le laboratoire • Identification des résultats nécessitant le déclenchement d'une alerte sanitaire • Contact du bénéficiaire et proposition d'actions correctives en cas d'analyses non-conformes • Synthèse annuelle sur rapport imprimé 	<i>Toute analyse complémentaire au planning initial bénéficie du même tarif. Des analyses complémentaires (chimiques, nutritionnelles...) peuvent être rajoutées au planning</i>
oui	oui	oui	Assistance téléphonique	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'informations et de modèles sur toute question relative à : <ul style="list-style-type: none"> - la sécurité alimentaire, - la réglementation hygiène alimentaire, - les analyses microbiologiques, - certains procédés technologiques, - l'étiquetage / allergènes ... 	<i>Tout autre question qui sort des thèmes précédents pourra soit être traitée dans le cadre de l'Appui Technique, soit faire l'objet d'un devis complémentaire</i>
oui	oui	oui	Assistance dans la réponse au courrier d'inspection de la DDPP	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation d'une réponse en concertation avec le bénéficiaire. 	<i>Cette réponse devra être envoyée par l'exploitant à la DDPP. Pour tout suivi de dossier avec la DDPP, un devis complémentaire pourra être fait.</i>
-	-	oui	Assistance dans le déclenchement de l'alerte sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la Communication à la DDPP • Aide à la mise en place des procédures de retrait et rappel des produits • Elaboration de documents de communication aux clients 	<i>La communication à la DDPP reste de la responsabilité du bénéficiaire. Dans le cas d'un contrat type « indispensable » cette prestation fera l'objet d'une prestation complémentaire</i>
oui	oui	oui	Intranet.cefaq.fr et documentation HACCP	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données accessible sur votre espace personnalisé regroupant : <ul style="list-style-type: none"> - Votre planning - La synthèse des résultats des analyses (Histogrammes visualisant l'évolution des % d'analyses conformes, acceptables et non-conformes par année) - Les commentaires relatifs à chaque analyse effectuée - Les dates et contenus des échanges téléphoniques et des visites - Les documents « type » fondés sur les principes de la méthode HACCP 	<i>Site sécurisé accessible via connexion internet.</i> 
oui	oui	oui	Journal d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi d'un bulletin d'information périodique traitant de différents points relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation - La sécurité des salariés au travail - La diététique - Et sujets variables selon l'actualité 	
oui	oui	oui	Tarifs préférentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction sur le coût des analyses effectuées par nos laboratoires partenaires. • Réduction de -15% sur toutes les prestations dispensées par Cefaq (Formation, Sondes de Contrôles des températures et barèmes, Etudes techniques, Etiquetage, Accompagnement qualité...) 	<i>Les tarifs des laboratoires sont communiqués au bénéficiaire – la facturation des analyses sera directement établie par le service comptabilité du laboratoire exécutant.</i>
oui	oui	oui	Information CLIENTS / DDPP	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un autocollant « attestation de suivi Appui Technique » pour affichage vitrine ou accès commerce 	